
Michel Desse

Pression anthropique et dégradation des littoraux haïtiens : l'exemple du golfe de la Gônave

Avertissement

Le contenu de ce site relève de la législation française sur la propriété intellectuelle et est la propriété exclusive de l'éditeur.

Les œuvres figurant sur ce site peuvent être consultées et reproduites sur un support papier ou numérique sous réserve qu'elles soient strictement réservées à un usage soit personnel, soit scientifique ou pédagogique excluant toute exploitation commerciale. La reproduction devra obligatoirement mentionner l'éditeur, le nom de la revue, l'auteur et la référence du document.

Toute autre reproduction est interdite sauf accord préalable de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France.

revues.org

Revues.org est un portail de revues en sciences humaines et sociales développé par le Cléo, Centre pour l'édition électronique ouverte (CNRS, EHESS, UP, UAPV).

Référence électronique

Michel Desse, « Pression anthropique et dégradation des littoraux haïtiens : l'exemple du golfe de la Gônave », *Les Cahiers d'Outre-Mer* [En ligne], 219 | Juillet-Septembre 2002, mis en ligne le 13 février 2008, consulté le 16 mars 2016. URL : <http://com.revues.org/1018> ; DOI : 10.4000/com.1018

Éditeur : Presses universitaires de Bordeaux

<http://com.revues.org>

<http://www.revues.org>

Document accessible en ligne sur :

<http://com.revues.org/1018>

Document généré automatiquement le 16 mars 2016. La pagination ne correspond pas à la pagination de l'édition papier.

© Tous droits réservés

Michel Desse

Pression anthropique et dégradation des littoraux haïtiens : l'exemple du golfe de la Gônave

Pagination de l'édition papier : p. 325-344

- 1 Les littoraux haïtiens connaissent de rapides évolutions en relation avec l'augmentation des populations qu'elles soient d'origine locale ou résultent de déplacements en provenance des zones rurales de l'intérieur. Ainsi la frange côtière est-elle partout accaparée, exploitée, dégradée, épuisée, au détriment des premiers occupants qui, submergés par ces nouveaux venus, doivent s'accommoder de leur présence.
- 2 Ainsi ces périphéries insulaires donnent-elles l'image d'une société perturbée qui, bien que pauvre, engendre des pollutions importantes et visibles (turbidité, eaux grasses, déchets plastiques...). A Port-au-Prince comme au voisinage des agglomérations de Jacmel, Léogâne ou Miragoâne, on relève les mêmes signes de dégradation écologique. A l'écart des centres urbains, les eaux littorales retrouvent certes un peu de leur transparence mais les atteintes aux milieux n'en sont pas moins partout sensibles : mangroves surexploitées, gisements de coquilles de lambis d'âge juvénile, disparition de la ressource halieutique. Dans ces conditions extrêmes, quels sont donc les facteurs et les dynamiques de la littoralisation ? quelles organisations spatiales engendrent-elles ?
- 3 Cette étude se propose d'inventorier les formes d'appropriation de la zone côtière dans la partie orientale du golfe de la Gônave qui inclut la baie de Port-au-Prince, la côte des Arcadins jusqu'à Arcahaie et le Canal du sud jusqu'à Baradères. Cette analyse prendra en compte le littoral naturel c'est-à-dire l'estran et la partie sujette aux houles cycloniques, mais aussi le littoral fonctionnel que l'on définira par les groupes sociaux et les activités en lien direct et étroit avec la mer (Bousquet B., 1990). Cependant, à Haïti comme dans la plupart des îles de la Caraïbe, on assiste aussi à un important effort d'appropriation du littoral par des activités économiques et des populations sans lien très direct avec la mer. Le rivage n'est alors qu'un banal espace d'accueil.

La diversité des pratiques et des usages du littoral

- 4 Les littoraux sont le lieu d'un nombre important d'activités, les unes en relation directe avec la mer comme la pêche ou le cabotage, les autres en rapport avec les ressources de la côte (prélèvements de matériaux, exploitation des mangroves, agriculture).

Les activités maritimes

- 5 A Haïti, les activités en relation avec la mer sont peu développées : les trafics restent faibles, les productions halieutiques ne progressent plus. Malgré tout, ces activités marquent les paysages littoraux et mobilisent les hommes.

Une pêche artisanale vivrière

- 6 L'activité de pêche est diffuse le long des côtes du Canal de Saint-Marc et du Canal du Sud. Traditionnellement les barques à voile et les pirogues pratiquent la pêche côtière dans les mangroves et sur les récifs bordant la côte des Arcadins, de l'île de la Gônave et du Canal du Sud puisque le plateau continental est peu étendu. L'isobathe des 200 m se situe souvent à moins de 300 m du rivage. Il s'agit d'une pêche à finalité d'autoconsommation dont le surplus est vendu aux populations locales et parfois expédié vers les centres urbains de Port-au-Prince, de Léogâne ou de Miragoâne.
- 7 Les canots sont rarement motorisés, les pêcheurs utilisant le plus souvent rames et voile(s). Les barques à fond plat appelés «corallins» ayant de 4 à 6 m et les canots à quille de 5 à 8

m, construits en bois, s'aventurent parfois sur les cayes¹ émergeants dans la baie de Port-au-Prince. Les techniques de pêche sont limitées par les faibles moyens financiers. On pratique la pêche à la senne, au filet maillant, à la ligne et à la nasse. Les filets confectionnés par le pêcheur dépassent rarement la centaine de mètres. De même, les nasses sont encore fabriquées en bambou.

8 Les pirogues de petite taille, ne dépassent guère les 4 m. Il s'agit dans ce cas d'un simple tronc creusé dépourvu de bordés. La pénurie d'arbres de grandes tailles qui affecte la République d'Haïti explique cette taille modeste. Certaines présentent même des courbures faute d'avoir pu disposer de troncs d'une parfaite rectitude.

9 Les pirogues qui ne constituent que le tiers de la flottille de pêche sur la côte des Arcadins finissent par dominer à partir de Miragoâne jusqu'à devenir exclusives dans la baie des Baradères (fig.1). Ces embarcations propulsées par de mauvaises pagaies sont en général menées par un homme seul, plus rarement par deux. L'absence de plat-bord ne rend possible que les sorties par mer calme aux premières heures de la journée. Ces pêcheurs se bornent en fait à exploiter les chenaux de la mangrove et les récifs coralliens. Ils pratiquent la pêche à la ligne, à la nasse, au petit filet et surtout la pêche sous-marine à l'aide de fusils à harpon de fabrication artisanale. En raison de la surexploitation des fonds et des faibles moyens de propulsion, les communautés de pêcheurs les plus importantes ne se localisent pas à Port-au-Prince mais à l'ouest du Canal de Saint-Marc (Arcahaie, Ogier) et le long du Canal du Sud. On estime que Haïti compte entre 25 000 et 30 000 pêcheurs.

10 Nous avons ainsi dénombré plus de 50 barques à voile et autant de pirogues à Léogâne, Grand-Goâve, Petit-Goâve et Miragoâne et une vingtaine de barques plus une cinquantaine de pirogues à l'Anse-à-Veau et à Grand-Boucan. Nous estimons que la baie des Baradères héberge une flottille de 150 pirogues. Cette zone attire aussi des pêcheurs saisonniers originaires des Cayes et de Jérémie. Le mouvement coopératif est par contre peu développé, mise à part la coopérative d'Ogier, et cela explique, en partie, la faible modernisation de la flotte, son absence de mécanisation notamment. De plus les pistes impraticables en saison des pluies limitent les possibilités d'expédition du poisson vers la capitale et réduisent d'autant les rentrées financières indispensables à toute modernisation. Enfin, les mécaniciens spécialisés en moteurs marins sont rares : il n'en existe qu'un, à Grand-Boucan, pour l'ensemble du littoral du Canal du Sud.

11 Les pêcheries Simon, basées au quartier Carrefour, au sud-ouest de Port-au-Prince sont la seule entreprise de pêche d'une certaine importance. Elle compte 8 bateaux de 10 à 20 m qui pêchent en partie sur des dispositifs de concentration du poisson (DCP) ancrés au large. Deux navires de la flottille appartiennent à une société martiniquaise qui exploite en défiscalisation, en joint-venture, des ligneurs de 15 à 20 m. Les pêcheries Simon possèdent aussi 17 glacières réparties entre Jérémie et Les Cayes. Elles sont approvisionnées par la flotte de la société et par les pêcheurs côtiers. Deux navires congélateurs collectent les glacières. Les espèces recherchées sont les espadons, les marlins, les langoustes et les lambis. Cependant le gros du chiffre d'affaires de l'entreprise provient de ses activités de négoce, qu'il s'agisse d'importations de poisson à bas prix pour le marché local ou d'exportations vers Cuba et Saint-Domingue, d'espadons, de marlins, de thons, de lambis, ou de langoustes, toutes espèces appréciées des clientèles touristiques.

Le cabotage et l'activité de commerce maritime

12 Port-au-Prince est le principal port de Haïti malgré un trafic modeste. Le port international est situé au nord-ouest du centre des affaires et couvre 18 ha. Il compte deux appontements de 1 250 m, deux plates formes Ro-Ro, un quai pour les navires de croisière, un quai à conteneurs. Le terminal des Varreux construit en 1980 permet de recevoir des vracs et des produits pétroliers. Le terminal de Thor (Carrefour) construit en 1930, est spécialisé dans les produits pétroliers. Une zone industrielle se développe entre le port international et la cité Soleil. Un centre de stockage des hydrocarbures existe à Carrefour. Miragoâne accueille aussi des petits cargos de 30 000 à 50 000 t venant de Miami ou de Cuba.

13 L'activité de cabotage est importante en Haïti même si les tonnages transportés sont modestes. Elle est essentiellement assurée par des bateaux en bois non pontés de 20 m naviguant à la voile. Parfois deux moteurs hors-bord de 50 CV aident aux opérations d'accostage. Il faut aussi

compter avec la flotte de pêche, des unités de 4 à 6 m, qui transportent à l'occasion des fruits ou des passagers, parfois les uns et les autres... L'importance du cabotage s'explique par la faiblesse du réseau routier et par la présence de l'île de la Gonâve qui occupe le centre du golfe. Port-au-Prince est ainsi le principal port de cabotage de la République avec le wharf de la Saline situé au nord du port international. Il accueille le cabotage à voile et à moteur pour la ligne Port-au-Prince/Jérémie. Le wharf de la cité Soleil est par contre destiné au cabotage à voile en provenance des villes côtières et de l'île de la Gonâve. Cette activité de cabotage est aussi très répandue le long du Canal du Sud puisque le réseau routier est impraticable en saison des pluies même pour les fameux « tap tap », ces gros camions américains abondamment décorés qui transportent marchandises et personnes. Les embarcations rallient les différents ports du Canal du Sud vers l'ouest (Pestel ou Jérémie) mais aussi vers Miragoâne, Port-au-Prince et l'île de la Gonâve. Le long de la côte des Arcadins le cabotage est plus concentré (Arcahaie et Carriès) et ne dessert que l'île de la Gonâve.

- 14 Ces activités banales de transport de marchandises et de passagers, se doublent également d'activités illicites. Ainsi Miragoâne est connu comme le principal point d'entrée frauduleuse des produits et biens d'équipement provenant de Floride. A l'ouest de l'Anse-à-Veau, un trafic de la cocaïne prévaut : les narco-trafiquants profitent de la faiblesse des réseaux de communications et de la pauvreté de la population locale pour se livrer à leurs activités délictueuses. Certaines populations littorales sont associées à ce trafic et marquent leur différence par des signes apparents de mieux-vivre. Ainsi la bourgade de Grand-Boucan spécialisée dans la pêche, le cabotage et le trafic est la seule agglomération sur le Canal du Sud à disposer d'un groupe électrogène assez puissant pour alimenter un réseau d'éclairage public. C'est là un témoignage non équivoque de richesse et de pouvoir aux yeux des populations riveraines qui ne connaissent que la lampe à pétrole et la bougie.

L'exploitation de la bordure côtière

- 15 Il s'agit des régions émergées proches de la mer ayant développé un lien fonctionnel avec elle.

Les activités extractives

- 16 La fourniture de matériaux de construction est un aspect important des économies littorales. Le sable des plages est ainsi exploité pour la construction, de même que les blocs de corail ramassés sur les plages. Il ne s'agit pas là cependant de prélèvements massifs. A l'ouest de Miragoâne et jusqu'à Petit-Trou-de-Nippes, les villageois ont ouvert des carrières dans les falaises mortes des anciens récifs soulevés. On en extrait des blocs qui servent à la construction. Le reste est concassé et ce qui n'est pas d'utilisation locale, est expédié par la mer ou la route vers la capitale. Il s'agit en général de chantiers familiaux, mais le long de la côte des Arcadins, on trouve aussi des exploitations de grandes dimensions visant le marché de Port-au-Prince. Miragoâne s'est ainsi fait une spécialité de fabrication de balustres en ciment, un produit très estimé à Haïti où l'on aime décorer escaliers et balcons.

Activités agricoles et valorisation des mangroves

- 17 L'agriculture n'offre pas de formes littorales très spécifiques mais une inscription dans le paysage bien différente permet d'opposer les régions côtières du Canal du Sud et du Canal de Saint-Marc. Sur la côte des Arcadins en effet, l'agriculture est inexistante, en raison de l'effet d'abri de la Chaîne des Matheux et de la forte érosion des sols. Seule la région d'Arcahaie connaît un petit jardinage et surtout des plantations de canne à sucre. De même, la région des Sources Puantes, associant mangroves et savanes, ne connaît qu'un peu d'élevage extensif.
- 18 Au contraire, de Léogâne à Miragoâne, de larges plaines littorales hébergent une forte population rurale et agricole. Les petits paysans exploitent en général moins de 5 ha et cultivent des jardins créoles en mélangeant espèces au sol (ignames, dachines, haricots et manioc), arbustes (bananiers, pois d'angole) et arbres (manguiers, arbres à pain, agrumes). De petites surfaces plantées en canne à sucre et cocotiers complètent ces jardins. On y trouve également de petits élevages de porcs, de caprins, d'ovins et de mulets. L'activité agricole dans un secteur très densément peuplé se fait plus extensive à l'ouest de Miragoâne du fait de sols karstiques. Mais on la retrouve dans toute sa plénitude dans la plaine de Baradères.

- 19 La valorisation de la mangrove prend toute son ampleur sur le littoral du Canal du Sud où les mangroves alluvionnaires sont nombreuses et vastes. Elles se développent notamment en un liseré étroit, quelques centaines de mètres, sur 5 km de long à Miragoâne et sur 10 km en fond de baie des Baradères. Les peuplements de *Rhizophora mangle* sont coupés régulièrement de sorte que les arbres ne dépassent jamais 2 ou 3 m. On en tire notamment des gaules pour la construction et du bois pour la fabrication de charbon de bois. Les forêts sèches littorales subissent le même sort et offrent dans certaines zones le même aspect pitoyable.

Des activités touristiques limitées

- 20 Les littoraux de l'est de la côte des Arcadins connaissent, depuis les années 1960, une occupation touristique et de loisirs. Les plages et l'arrière-côte entre Luly et Ogier sont fréquentées par la bourgeoisie haïtienne qui a suivi, dans les années 1960, l'exemple de la famille Duvalier qui avaient construit ses villas, « pieds dans l'eau », à Carries. Depuis, le mouvement s'est poursuivi de sorte qu'il est difficile maintenant de voir la mer entre Carries et Kaliko-Plage. De hauts murs se succèdent, délimitant des parcelles construites ou à construire. Chaque mur se prolonge en mer abritant des regards les plages privées. Ce littoral est ainsi la seconde zone de concentration hôtelière de l'île, après l'ensemble Port-au-Prince / Pétionville. En effet la côte des Arcadins, située à 70 km de l'aéroport international, lui est reliée par une bonne route. Ce littoral bénéficie d'un abri naturel qui lui assure un ensoleillement maximal, et jouit d'un plan d'eau calme particulièrement attractif. Il s'agit cependant pour l'essentiel d'une hôtellerie modeste. Seul le Club Méditerranée a montré plus d'ambition mais le village qu'il avait ouvert, à Ogier, en 1980 est actuellement fermé.
- 21 A titre d'exemple, le « Kiona Beach Hotel » a eu ici un rôle précurseur. Ouvert en 1963, c'était déjà pour l'époque un établissement de conception moderne, constitué de bungalows séparés, soit en tout 40 chambres, donnant sur une petite plage privée. Aujourd'hui, il n'est plus aux normes internationales - insuffisance de confort et absence d'activités nautiques. Il est surtout fréquenté par la bourgeoisie locale et par les Haïtiens de la diaspora. On compte un dizaine d'hôtels de ce type, dispersés sur une vingtaine de kilomètres de côte. Le « Vieux Moulin », construit en 1985, est d'une conception plus moderne : il se compose de deux bâtiments d'une architecture créole soignée qui abritent 70 chambres. Un restaurant, une salle climatisée pour 80 personnes, une piscine et une plage privée complètent l'ensemble. Avec son propre groupe électrogène, son système de traitement des eaux et ses 18 gardiens armés, il peut ainsi fonctionner en toute indépendance. Mais cet hôtel de classe internationale n'accueille en fait, dans l'état actuel des choses, que quelques dizaines de touristes internationaux par an, à cause, pour l'essentiel, du climat politique intérieur.
- 22 Ainsi, les activités maritimes et purement littorales (pêche, trafic maritime, tourisme et loisirs balnéaires) restent-elles finalement de peu d'ampleur. Mais si modestes soient-elles, elles n'en ont pas moins pour effet de susciter de graves menaces pour l'intégrité de milieux littoraux qui sont sensibles. Les activités extractives et agricoles accentuent ces processus.

Une littoralisation génératrice de conflits

- 23 Les différentes activités affectant le littoral et les eaux côtières ont pour effet de perturber les écosystèmes locaux. La mauvaise maîtrise des sols et une urbanisation anarchique viennent encore compliquer les problèmes.

Une dynamique environnementale régressive

- 24 A Haïti, l'indice de développement humain (0,43) est le plus faible de la Caraïbe (Barbade : 0,857). La faiblesse économique tient à la faible productivité agricole, à l'absence d'industries, à la carence en matières premières et à l'instabilité politique. La société haïtienne repose sur une majorité de pauvres. Dans ces conditions le rapport à l'environnement est très différent de celui que l'on trouve dans les autres îles antillaises où le niveau de vie est meilleur.
- 25 Pour le Haïtien, la nature n'est qu'un moyen de production immédiatement utilisable : le sous-sol pour la construction ; le sol, quand il existe encore, pour l'agriculture ; les arbres pour le charbon de bois ou les bois de construction ; et quand la faim persiste : les eaux littorales. Il

n'existe en fait pour lui aucune limite à l'exploitation des écosystèmes. La misère se vit dans le présent. L'idée de protection durable n'a pas de sens, surtout en période de crise. Les pressions exercées par les populations sur le littoral sont donc diverses et d'intensité variable. Sur les milieux littoraux et marins, elles ne font que croître jusqu'à se généraliser.

Des eaux marines particulièrement turbides

- 26 Les littoraux haïtiens sont actuellement le lieu d'une hypersédimentation qui affecte gravement récifs coralliens et fonds de baie. Les polypes du corail ont en effet besoin d'une eau claire et oxygénée pour se développer. Or ces deux conditions sont rarement réunies sur les côtes haïtiennes. La sous-nutrition pousse les agriculteurs à recourir à des pratiques culturales néfastes pour le maintien des sols. Les brûlis excessifs, les cultures sur forte pente, l'absence d'amendements poussent l'agriculteur à rechercher constamment de nouvelles terres et sont autant de pratiques qui stimulent l'érosion. Et ces pratiques tendent à se maintenir même quand le sol a complètement disparu. Ainsi sur le versant Sud de la chaîne des Matheux (fig. 1), les brûlis sont encore utilisés pour faire reverdir les cailloux... L'érosion des sols alimente des dépôts alluvionnaires au débouché des rivières.
- 27 Parfois la mangrove se développe comme à Sources Puantes et Rivière Grise au fond de la Baie de Port-au-Prince, ou dans la Baie des Baradères. Dans la baie de Port-au-Prince les sédiments d'origine terrigène tapissent les fonds marins sur une épaisseur de 20 m (Claude, 1999). Ces phénomènes se renforcent en périodes de pluie, surtout dans le cas de précipitations prolongées et intenses. Les dérives littorales et les alizés exposent également davantage certains sites comme par exemple les fonds de baie où les eaux gardent leur couleur bistre même quand le carême est sec (mars et avril 2001). L'exploitation des carrières de calcaire en Haïti génère aussi des panaches de turbidité qui affectent les colonies de coraux. Enfin les villes libèrent des effluents qui ajoutent leur nocivité au trouble des eaux. Ainsi en fin de matinée on observe des panaches d'eaux turbides autour de la Pointe de Carrefour à Port-au-Prince.

La pollution des eaux littorales d'origines urbaine et agricole

- 28 Les pollutions urbaines et industrielles sont souvent irrémédiables pour les écosystèmes littoraux les plus fragiles comme les mangroves et les récifs coralliens. Elles résultent de fuites industrielles, de boues déversées dans la mer par les nombreux fleuves côtiers, du lessivage des sites de traitement d'hydrocarbures, de la proximité d'accumulations d'ordures (Truitier au nord de Port-au-Prince). De même le lessivage des routes entraîne une forte pollution par les minéraux lourds (plomb, vanadium).
- 29 Si ces pollutions urbaines ou agricoles sont nombreuses et dangereuses, elles sont souvent peu visibles. Mais ce n'est pas le cas pour les déchets domestiques où, comme à Port-au-Prince, les premiers mètres du rivage sont couverts de débris variés. De même les eaux peu profondes sont lourdes, grasses et encombrées de résidus de toutes sortes. A ces agressions visuelles, s'ajoutent les odeurs nauséabondes. Certains sites comme les fonds de baie, le débouché des rivières, les fronts de mer urbains ou industriels sont particulièrement marqués par la pollution.

La catastrophe halieutique

- 30 Les zones coralliennes et les écosystèmes qui leur sont associés offrent normalement une grande richesse halieutique. Véritables « oasis de vie », les secteurs de récifs constituent ainsi un vif contraste avec les espaces pélagiques qui sont au contraire relativement pauvres. De ce fait les zones récifales concentrent l'essentiel de l'effort de pêche et les phénomènes de surexploitation sont fréquents. La situation est d'autant plus grave que l'appauvrissement des fonds pousse les pêcheurs à rechercher peu à peu de nouveaux espaces halieutiques, aggravant de proche en proche l'appauvrissement du milieu.
- 31 Ajoutons que, depuis une vingtaine d'années, la persistance de la crise agricole, a poussé bien des paysans à se tourner vers la pêche.
- 32 Souvent très pauvres et sans moyens nautiques, ils fréquentent aussi, les fonds proches du littoral contribuant ainsi à l'épuisement de la ressource. Ils pêchent à la ligne, à la petite nasse en bambou de type « tombé levé », au narguilé et en apnée avec des fusils à harpon de fortune. Trop nombreux, ils utilisent aussi des moyens de pêche mal adaptés. Ainsi sur la côte des Arcadins, les culs de sennes de plage ont un maillage de 3 cm en maille étirée laissant aux

juvéniles peu de chances d'échapper. La recherche privilégiée de quelques espèces a aussi les plus graves effets. Ainsi lambis et langoustes font-ils l'objet d'une surexploitation en vue de l'exportation et les pêcheurs soucieux de sortir de la misère n'hésitent pas dans ces conditions à répondre à l'attente du négoce.

- 33 Le résultat est, on s'en doute, une grave diminution des performances de la pêche, la moyenne par tête s'établissant entre 3 à 4 kg, ainsi qu'une tendance à la réduction de la taille des prises ce qui ne peut que compromettre gravement le repeuplement des fonds.. Ainsi le long du Canal du Sud, les plages sont-elles couvertes de coquilles de lambis juvéniles dont les tailles sont comprises entre 5 et 10 cm.

La descente des paysans des mornes vers les zones côtières

- 34 Fuyant les pentes trop fortes, érodées et épuisées, les paysans des mornes descendent s'installer sur les bordures littorales au détriment des populations locales. Ces déracinés, arrivant dans des milieux qu'ils ne connaissent pas et qui ne sont pour eux que des écotones de transit avant un futur départ vers la ville, ne peuvent que les dégrader. Ces acteurs exogènes sont donc une source de conflits avec les populations anciennement établies sur la côte qui se sentent submergées par ces nouveaux venus et ce d'autant plus que ces nouvelles populations ont un fort croît naturel.
- 35 Sur la côte sud, la Baie des Baradères située à 250 km de Port-au-Prince, est relativement préservée. Elle n'en connaît pas moins une forte croissance démographique. On y trouve 60 000 habitants vivant essentiellement de l'agriculture. Les fonds coralliens sont ici préservés puisqu'ils sont à l'écart des pollutions urbaines. Les mangroves filtrent les eaux de ruissellement et les eaux de la baie restent cristallines. Cependant des signes de dégradation apparaissent. Le trop grand nombre de pêcheurs, dont un grand nombre de saisonniers, génère une surexploitation des ressources halieutiques.
- 36 A Miragoâne, à 100 km de la capitale, la descente des mornes est visible dans la ville en plein essor, dans la plaine surpeuplée comme dans les quartiers de pêcheurs traditionnels qui s'étendent en février 2001 sur plus de 2 km à l'ouest de la ville, entre la piste et la mer. Le nombre de pêcheurs s'accroît fortement, pour répondre à l'augmentation de la population agglomérée et les nouveaux venus contribuent évidemment à la surexploitation des fonds. La pollution générée par cette nouvelle population urbaine et périurbaine porte bien entendu atteinte aux récifs frangeants. Enfin la mangrove qui occupe plusieurs centaines d'hectares est exploitée, coupée et brûlée pour faire du charbon de bois. Dans ces conditions les écosystèmes coralliens, récifs frangeants et platines ainsi que les écosystèmes associés sont en état de nécrose avancée. On observe les mêmes dynamiques d'installation sur le littoral à Petite-Rivière-de-Nippes où les petites cases s'alignent le long de la piste parallèle à la mer sur 3 km. Au delà, les fondations des futures cases sont déjà délimitées.
- 37 Au large sur le banc du Rochelois (entre l'île de la Gonâve et Miragoâne), à 10 km de Port-au-Prince, les fonds coralliens sont nécrosés par les pollutions d'origines urbaine et agricole. La surexploitation du platier est évidente et un pêcheur nous a, en février 2001, affirmé que le banc du Rochelois était un désert. Pourtant une trentaine de canots exploitait alors ce banc à la recherche des derniers juvéniles.
- 38 Enfin à Port-au-Prince, ce phénomène d'occupation de la côte par des activités autres que littorales (commerces, boulevard de bord de mer, quartiers populaires) est généralisé. De part et d'autre de l'agglomération, les récifs coralliens sont morts et à peine discernables sous des eaux saturées de pollution.
- 39 Ainsi cette descente des mornes se révèle-t-elle pernicieuse puisque les littoraux sont envahis par des activités qui pourraient prendre place plus à l'écart (quartier populaire, stockage du charbon de bois, fabrication de balustres en ciment...). En réaction à ces nouveaux venus très encombrants, les anciens occupants de la zone littorale revendiquent donc des protections : ces gens ont une conscience claire de la dégradation provoquée puisqu'ils peuvent comparer le rendement actuel de la pêche avec ses performances plus anciennes.
- 40 Les responsables administratifs ont aussi très conscience des problèmes environnementaux soulevés, mais la faiblesse des moyens financiers dont ils disposent, les effets du clientélisme politique et surtout les carences de l'Etat, les empêchent de placer la préservation de

l'environnement côtier parmi les priorités nationales. Le respect des « 100 pas du Roi », pourtant inscrit dans la loi sur les domaines du 22 septembre 1964 ou code Duvalier et entérinée par les gouvernements successifs, interdit en principe la construction dans cette partie du littoral qui relève du régime de la concession. Des expropriations, souvent musclées, sont envisageables avec les populations des quartiers populaires ; mais elles sont plus difficiles dans le cas des riches constructions qui accaparent la côte des Arcadins.

- 41 Pour certains, seul le redressement économique prime, mais dans un tel contexte d'épuisement environnemental, comment peut-on espérer restaurer l'économie si l'on ne peut pas parvenir à protéger des écosystèmes primordiaux ?

La dissymétrie fonctionnelle des dynamiques littorales

- 42 Loin de constituer une unité paysagère et écologique, le golfe de la Gonâve offre de nombreux contrastes.

Des paysages contrastés

- 43 Les côtes du Canal de Saint-Marc, du Canal du Sud et de la baie de Port-au-Prince se font face à quelques dizaines de kilomètres seulement et pourtant tout les oppose (fig. 1).

La part de la nature

- 44 La côte des Arcadins est rectiligne dans son ensemble et irrégulière dans son tracé avec des anses, celles d'Arcahaie, de Fond Mombin, de Kaliko-plage, et des avancées correspondant à des cônes de déjection, à Arcahaie ou à Ogier. La chaîne calcaire des Matheux qui culmine à 1 580 m au nord-ouest et à 1 260 m au sud-est, l'abrite des alizés du Nord-Est. Sur la moitié nord de cette côte, la plaine littorale est étroite de sorte qu'entre Carriès et Montrouis, la montagne tombe littéralement dans la mer. Le climat est aride et la sécheresse, en carême, est totale.
- 45 Les bassins versants, par l'action conjuguée de l'érosion anthropique et de l'aridité, sont totalement dénudés et le sol a complètement disparu. La pratique du brûlis par les éleveurs accélère le processus érosif et empêche la reprise du couvert végétal. Ce littoral est bordé de petits récifs coralliens au large de Fond Mombin et entre Kyona-Plage et Moulin-sur-Mer. Les mangroves accrétionnaires sont peu étendues. Elles se développent au débouché des cinq cours d'eau qui se jettent sur ce littoral.
- 46 Les côtes qui bordent le Canal du Sud sont aussi rectilignes dans leur ensemble avec cependant des échancrures plus marquées comme les baies de Grand-Goâve et de Petit-Goâve, de Miragoâne et des Baradères. Les reliefs sont moins élevés (800 m sur le plateau de Salagnac, 1 318 m au Morne Grande-Ravine, 900 à 1 268 m au Morne-à-Boîtes) et sont suffisamment éloignés de la mer pour permettre le développement de plaines littorales. Elles ont une dizaine de kilomètres de profondeur à Léogane et 3 à 5 à Grand-Goâve, Miragoâne, Baradères. Ces mornes retiennent les précipitations et les rivières pérennes sont nombreuses sauf en zone calcaire. Ce littoral est boisé et très cultivé, même en région sédimentaire comme à Petit-Trou-de-Nippes ou à Anse-à-Veau. Les petites parcelles cultivées mitent la végétation arbustive clairsemée. Sur les hauteurs du Morne Pays Perdu et du Morne Jacquin (920 m) situés au sud de Baradères, subsiste encore une forêt de grands arbres. Sur le littoral, les mangroves sont étendues et tapissent les fonds de baie, parfois sur plusieurs kilomètres.
- 47 Le fond de la baie de Port-au-Prince enfin s'individualise par sa platitude, ce qui pose parfois un problème d'écoulement des eaux de surface, et par son intense anthropisation. On opposera ici le nord de la baie bordée de mangroves colonisant les avancées récentes du littoral liées à la forte érosion des sols, et le sud de celle-ci, complètement aménagé et saturé par la présence de la capitale. Le nord de la baie est abrité par les montagnes de Trou d'Eau, alors que le sud de l'agglomération, surplombé par des reliefs importants (Morne l'Hopital), est relativement arrosé et présente les caractères propres aux littoraux du Canal du Sud.

Le rôle de l'Histoire

- 48 Découverte par Christophe Colomb le 6 décembre 1492, Hispaniola comptait alors quelque 900 000 Arawaks ou Taïnos, vite décimés par la guerre de conquête, la mise en esclavage et l'effet des maladies. Dès 1503, arrivaient les premiers esclaves africains. Mais les Espagnols

abandonnaient, dès le milieu du XVI^e siècle, toute la partie ouest de l'île pour se concentrer autour de Santo-Domingo, la capitale. Dans ces conditions l'ouest de l'île, déserté, fera l'objet d'une lente réappropriation avec l'installation de flibustiers français dans l'île de la Tortue tout d'abord puis avec l'arrivée de boucaniers suivis de quelques cultivateurs une fois que la France

49 Les larges plaines qui bordent le Canal du Sud connaissent alors très vite un début de développement agricole puisqu'une sucrerie est signalée dès 1680 dans la plaine de Léogâne. Cent ans plus tard, on y trouve 80 sucreries et des cafétérias sur les versants. A même époque, Moreau de Saint-Méry note la pauvreté de la partie occidentale du Canal du Sud et même, au début du XVIII^e siècle, la chute de sa population. A l'inverse, dès 1735, dans la région de Port-au-Prince, des travaux d'irrigation avaient transformé les potentialités agricoles de 15 000 ha où l'on comptait, en 1787, 118 grandes sucreries, de nombreuses petites sucreries et 173 cafétérias sur les pentes, alors que l'Arcahaie, moins dynamique sur le plan agricole, ne possédait que 48 sucreries en plaine, 60 cafétérias en montagne, 49 indigoteries et 25 cotonneries (Moreau de Saint-Méry, 1787).

50 A l'Indépendance, en 1804, la différenciation régionale est déjà fortement marquée. La naissance de l'Etat haïtien s'accompagne d'une nouvelle hiérarchisation sociale du fait de l'appropriation des terres agricoles, du contrôle des circuits de commercialisation et de l'accaparement de l'appareil d'Etat (Anglade, 1999). Des groupes de puissants propriétaires terriens et commerçants importent et exportent le sucre, le café, le bois. Les différences s'accroissent alors, dans le sud, entre la partie occidentale qui n'accueille aucune ville portuaire importante et la partie orientale qui évolue en fait dans l'orbite de Port-au-Prince.

51 Ajoutons que les troubles révolutionnaires puis ceux qui ont suivi l'Indépendance ont largement pénalisé les régions riveraines du Canal du Sud et renforcé les oppositions. Dès 1799/1800 Toussaint Louverture, puis le roi Christophe, s'attaquent aux anciens libres, des affranchis de la période de la colonisation française, qui tiennent le sud et poussent les nouveaux libres à enlever aux anciens libres, le pouvoir qu'ils croyaient détenir. Plus tard, entre 1843 et 1848, les révoltes de Léogâne et les troubles sous le gouvernement Boyer trouvent leur justification dans ce face à face entre nouveaux et anciens libres, entre sud et nord. La piste qui rejoint Petite-Rivière-de-Nippes à Anse-à-Veau traverse des nécropoles qui témoignent de l'ampleur des massacres qui ont pénalisé ces régions entamant leur déclin.

52 Pendant la dictature des Duvalier encore, les « tontons macoutes » ont continué de persécuter les descendants de colons et les mulâtres entraînant le déclin des grandes familles commerçantes et en conséquence l'affaiblissement des petites villes portuaires. Ainsi à Anse-à-Veau, les maisons des mulâtres ont été détruites et leurs propriétaires pourchassés au début des années 1950. Au contraire, les investissements se sont portés vers la capitale et vers la côte résidentielle des Arcadins.

Port-au-Prince orchestre les oppositions littorales

53 Depuis l'installation française, l'axe Cap Haïtien/Port-au-Prince a toujours eu un rôle structurant. Le déclin du sud a cependant bénéficié à Port-au-Prince. A partir de l'occupation américaine en 1915, la primauté de Port-au-Prince se trouve renforcée. La réorganisation de l'administration et des services publics, l'implantation de firmes américaines, la modernisation du port sont autant de marques de pouvoir et de volonté de centralisation de l'Etat. Les petites villes côtières déclinent et les crises qui affectent les productions caféière et sucrière ne font que renforcer ce processus.

54 Cette primauté de la capitale est aujourd'hui très forte puisque Port-au-Prince et son agglomération accueillent 2,5 millions d'habitants. On y trouve tous les organes du pouvoir que ce soit en matière économique, financière, culturelle, administrative ou politique.

55 La pauvreté et les carences d'Etat entretiennent le phénomène. Si l'Arcahaie, la côte des Arcadins et la ville de Miragoâne sont reliées à Port-au-Prince par une route goudronnée, ailleurs les pistes sont les seuls axes de communication. Entre Petit-Trou-de-Nippes et Miragoâne, il existe une piste praticable en saison sèche mais où seul les camions peuvent s'aventurer en saison humide, et il n'existe pas de route qui permette d'aller directement à Baradères. Pour y accéder il faut ou passer par la mer ou se résigner à un long détour par

Les Cayes. Ces difficultés d'accès renforcent les phénomènes de périphéricité et expliquent une tradition d'émigration vers Cuba au début du siècle dernier, vers les Etats-Unis et Port-au-Prince aujourd'hui.

L'opposition des façades

- 56 Le golfe de la Gonâve est commandé par Port-au-Prince, capitale politique, administrative et économique du pays (fig. 2). La ville attire et rayonne sur les littoraux du Canal de Saint-Marc, du Canal du Sud et sur l'île de la Gonâve. Tout y converge : les liaisons de cabotage, les produits de la mer, les matériaux de construction tirés du substrat littoral, les hommes. Même les lieux les plus éloignés exportent vers Port-au-Prince des denrées à haute valeur ajoutée comme les lambis, les langoustes ou les espadons, mais aussi la cocaïne.
- 57 Ainsi les fonctions maritimes et littorales y sont-elles les plus complètes. Port-au-Prince concentre tous les équipements portuaires : le port à conteneurs, le terminal pétrolier, les wharfs réservés au cabotage, le mouillage de la flottille de pêche de l'entreprise Simon. La fonction commerciale et le stockage secondent l'activité portuaire. Le grand marché de la Croix de Bossales jouxte le port international. Enfin le renouveau de l'urbanisme s'attache à ouvrir le centre-ville sur la mer. Une vaste opération de mise en valeur du front d'eau est en cours. Les grandes places d'Italie et des Nations-Unies sont réaménagées, des quartiers littoraux sont détruits le long du boulevard H.Truman. Ce quartier accueille en outre des ambassades et certaines occupent le bord de mer (ambassade des Etats-Unis).
- 58 Le littoral de Port-au-Prince est très densément peuplé et multiplie les bidonvilles et les quartiers populaires comme la cité Soleil au nord de l'agglomération, les cités l'Eternel et Liberté au sud du centre des affaires et le quartier de Carrefour situé à l'ouest. Les populations indigentes viennent notamment y chercher des terrains libres en vue de s'y installer. Mais cette urbanisation spontanée a pour effet du même coup d'empêcher une occupation rationnelle du bord de mer.
- 59 Ces différents quartiers ne sont pas en fait desservis par des réseaux d'évacuation des effluents, ni par un service de ramassage des déchets. Dans ces conditions, la mer et les ravines sont perçues comme des espaces vacants, utilisés comme dépotoirs. Ces quartiers littoraux génèrent donc de très graves pollutions marines avec des retombées sur l'ensemble de la baie. A l'ouest de Carrefour, à l'opposé des bidonvilles, une zone résidentielle se développe en bord de mer avec quelques hôtels, dancings et grandes villas.
- 60 Miragoâne est un centre secondaire avec une forte littoralisation de ses activités. On y observe le premier port national de cabotage et un port secondaire pour le trafic international, avec un trafic maritime important même s'il ne porte que sur des tonnages limités. On y observe aussi une forte concentration d'embarcations de pêche. C'est enfin, un centre important du fait de la rapide croissance de sa population sur une bande littorale étroite.
- 61 Ainsi la côte dans la région de Port-au-Prince et de Miragoâne est-elle submergée par les hommes sans avoir fait l'objet d'un aménagement réfléchi. Ce sont des espaces en marge, que riches ou pauvres s'approprient, un interface qui sert les intérêts de la ville et de son pouvoir.
- 62 La côte des Arcadins est par opposition un littoral confisqué, une périphérie annexée à la capitale. Les capitaux investis dans l'hôtellerie et la construction de maisons secondaires ont abouti à l'éviction des populations antérieurement établies qui se sont repliées dans les petites agglomérations d'Arcadia et d'Ogier. Les pratiques littorales de pêche et de cabotage ne sont pas en compétition, pas plus que les activités touristiques qui restent peu développées. La proximité de la capitale explique en partie la concentration des flux à son avantage comme l'activité des grandes carrières, de la cimenterie de Cabaret, et des moulins de Lafiteau.
- 63 Enfin à l'ouest de Miragoâne, le littoral est délaissé, ouvert au trafic de la cocaïne, à l'exploitation irraisonnée des ressources halieutiques. Cette région mal contrôlée, en pleine poussée démographique accroît la pression sur les écosystèmes littoraux. L'arrivée de pêcheurs saisonniers et de cultivateurs affamés qui se mettent à la pêche renforce les conflits d'usage avec les populations préétablies. De même, le narcotrafic génère des espaces de non droit interdits aux populations riveraines. La pêche des espèces à haute valeur ajoutée, comme le trafic de la cocaïne, s'inscrivent dans l'espace en relation également avec le cœur de la République, Port-au-Prince.

- 64 Le processus de littoralisation ne peut que s'aggraver à Haïti. Les populations littorales augmentent rapidement du fait de la descente de certains des habitants des mornes vers la mer mais aussi par l'effet du simple accroissement naturel des migrants de première génération. Ces accapareurs du littoral y voient un espace de survie. Ainsi les prélèvements sur les écosystèmes (la surpêche, l'exploitation du bois de palétuvier) se font sans régulation et dans l'excès entraînant les populations traditionnellement littorales vers les mêmes comportements abusifs s'ils désirent eux aussi survivre.
- 65 Car l'Etat ne joue pas son rôle et n'est pas relayé par les organismes internationaux qui prennent davantage en considération les questions sociales et économiques. Or dans le cas de Haïti, on ne peut pas imaginer d'essor économique sans un effort préalable de restauration des milieux naturels et tout particulièrement des littoraux.
- 66 Finalement les classiques conflits d'usage du littoral entre les techniques de pêche pratiquées, entre pêcheurs et touristes, sont ici moins importants que les conflits d'usages liés à des facteurs exogènes à ces littoraux : les nouveaux migrants venus des mornes, les pollutions, les apports terrigènes et finalement la misère ambiante qui pénalise toute tentative en vue de parvenir enfin à une gestion durable et intégrée des littoraux.

Bibliographie

ANGLADE G., 1999 - Atlas critique d'Haïti. ERCE-CRC, Montréal, 79 p.

BOUSQUET B., 1990 - Définition et identification du littoral contemporain. Revue juridique de l'environnement, n°4, p. 451-468.

CLAUDE D., 1999 - La plaine du Cul-de-Sac. Les problèmes environnementaux de la région métropolitaine de Port-au-Prince. in : HOLLY G., 1999 - Les problèmes environnementaux de la région métropolitaine de Port-au-Prince. Port-au-Prince, Commission pour la commémoration du 250e anniversaire de la fondation de la ville de Port-au-Prince, p. 89-117.

GIRAULT C., coord., 1985 - Atlas d'Haïti - Bordeaux, Centre d'Etudes de Géographie Tropicale et Université de Bordeaux 3, 30 notices et planches cartographiques.

GODARD H., 1994 - Port-au-Prince (1982-1992) : un système urbain à la dérive. Problème d'Amérique latine, Paris, n°14, pp. 181-194.

HOLLY G., ed., 1999 - Les problèmes environnementaux de la région métropolitaine de Port-au-Prince. Port-au-Prince, Commission pour la commémoration du 250e anniversaire de la fondation de la ville de Port-au-Prince, 234 p.

MOREAU-DE-SAINT-MERY M.L., 1787 et 1984 - Description topographique, physique, civile, politique et historique de la partie française de l'île de Saint-Domingue. Société Française d'Histoire d'Outre-Mer, Paris, vol. 3, 1559 p..

MURAT C., 2001 - Aménagement et gestion du littoral de Port-au-Prince. Université des Antilles-Guyane, 126 p., (Travail d'Etude et de Recherche, sous la direction de M. Desse).

Notes

1- Les cayes sont des îles de sable, issues de la destruction des hauts fonds coralliens.

Pour citer cet article

Référence électronique

Michel Desse, « Pression anthropique et dégradation des littoraux haïtiens : l'exemple du golfe de la Gônave », *Les Cahiers d'Outre-Mer* [En ligne], 219 | Juillet-Septembre 2002, mis en ligne le 13 février 2008, consulté le 16 mars 2016. URL : <http://com.revues.org/1018> ; DOI : 10.4000/com.1018

Référence papier

Michel Desse, « Pression anthropique et dégradation des littoraux haïtiens : l'exemple du golfe de la Gônave », *Les Cahiers d'Outre-Mer*, 219 | 2002, 325-344.

À propos de l'auteur

Michel Desse

Maître de conférence et chercheur à Géode Caraïbe, Université des Antilles et Guyane

Droits d'auteur

© Tous droits réservés

Résumés

Les littoraux haïtiens sont le lieu d'activités diverses : la pêche, le cabotage, l'exploitation des mangroves. Mais la crise économique a conduit des populations issues de l'intérieur de l'île à se laisser attirer par le littoral et ses apparentes potentialités. Tout ceci est facteur de déséquilibres pour des écosystèmes sensibles et pour les populations préalablement installées sur le littoral.

Les côtes du golfe de la Gonâve sont dominées par Port-au-Prince qui génère le plus de flux et de conflits d'usage. La côte des Arcadins est en attente de la reprise du tourisme et enfin l'ouest du Canal du Sud s'enferme dans le déclin et l'isolement.

Anthropic Pressure and Degradation of the Haitian Coastlines : the Exemple of the Gulf of the Gonâve - Various activities are carried out along the haitian coastlines : fishing, coastal navigation, exploitation of the mangroves. The economic crisis has lured the population living in the interior of the island to the coastlines and their apparently potential work possibilities. All this creates an imbalance in the fragile ecosystems of the coasts as well as among the peoples who have always lived there. The coastline of the Gulf of the Gonâve is overlooked by Port-au-Prince, wich is responsible for most of the population movements and for most of the social conflicts. The Arcadin coast is waiting for a pick up in the tourist trade, and, finally, the western part of the South Canal is sinking into decline and becoming increasingly isolated.

Entrées d'index

Mots-clés : activités maritimes, cabotage, conflits d'usage, côte corallienne, Haïti, littoral, mangrove, pêche

Keywords : coastal activities, conflicts about usage, coral